Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 59 (1949-1950)

Heft: 12

Artikel: Avons-nous quelque chose à apprendre de la Croix-Rouge américaine [suite]

Autor: Luy, Gilbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558639

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avons-nous quelque chose à apprendre de la Croix-Rouge américaine ?

PAR GILBERT LUY

Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

Cet article fait suite à celui qui a paru dans notre numéro précédent et qui présentait la structure et les activités de la Croix-Rouge américaine.

IV. — Méthodes

La Croix-Rouge américaine est une société aux réalisations extrêmement imposantes. Les quelques données statistiques suivantes, extraites de son rapport annuel 1949, permettront de s'en faire une idée.

Son service d'assistance sociale étudia 793 000 cas de soldats, 1 315 100 cas de vétérans (dénomination attribuée aux anciens soldats) et 158 700 cas individuels civils. Il rendit de plus des services à 103 000 patients répartis dans 123 hôpitaux militaires.

Le «Disaster Service» intervint en faveur de 228 500 personnes sinistrées à la suite de 300 catastrophes qui tuèrent 530 personnes, en blessèrent 4412 et détruisirent 49 953 bâtiments.

Par l'entremise de 28 centres régionaux de transfusion sanguine desservant 523 sections, 235 000 personnes offrirent de leur sang qui fut mis à la disposition de 1200 hôpitaux et cliniques.

383 557 certificats furent décernés à l'issue de cours de premiers secours, 108 410 à la suite de cours de sécurité aquatique, 52 195 pour une participation à des cours de prévention contre les accidents et 126 894 pour des cours de soins aux malades.

Le Service des volontaires enregistra 33 500 nouveaux membres, ce qui porta son effectif à 220 000, et totalisa 11 900 000 heures de service.

La Croix-Rouge américaine de la Jeunesse, quant à elle, compta 19 314 427 membres, enrôlés dans 103 412 écoles primaires et secondaires, qui préparèrent pour des enfants victimes de la guerre 469 000 paquets représentant approximativement une valeur de 4 millions de francs suisses.

Il serait faux de penser que ces quelques chiffres furent atteints aisément pour les seules raisons que le peuple américain est riche et dynamique. S'ils purent être enregistrés, c'est avant tout parce que la Croix-Rouge américaine applique des méthodes de travail rationnelles qui ne laissent rien à l'improvisation.

Ces méthodes font toutes l'objet d'études attentives. Ayant été longuement expérimentées, elles sont alors fixées dans des manuels et enseignées aux sections par l'entremise d'instructeurs professionnels qui en contrôlent ensuite l'application. Le souci constant d'améliorer ce qui est acquis empêche, par ailleurs, toute cristallisation et tout vieillissement. C'est ce qui donne à la Croix-Rouge américaine son caractère de société d'avant-garde.

Les Quartiers-généraux, qui pensent les problèmes, mettent au point les méthodes et les propagent dans tout le pays, étaient desservis en 1949 par 5700 fonctionnaires. Comme les sections en comptaient pour leur part 9100, l'effectif total était donc de 14 800. Ce nombre correspondrait pour notre pays à 420 personnes, alors que notre Secrétariat général, ses dépendances et nos sections n'en comptent actuellement que 170.

La grande force de la Croix-Rouge américaine ne réside toutefois pas dans son armature permanente de fonctionnaires, mais dans le concours que lui offrent les volontaires de ses sections. Sa grande réussite est d'avoir su réaliser intelligemment leur collaboration. Indépendamment de leur tâche d'administration, les fonctionnaires ont en effet pour mission essentielle de préparer et organiser le travail des volontaires bénévoles, lesquels apportent à leur Croix-Rouge nationale un capital de dévouement et de générosité d'une valeur incalculable.

V. — Esprit

L'adaptation excellente de sa structure au caractère fédéraliste du pays, la richesse économique de ce dernier et la haute qualité des méthodes qu'elle applique ne réussiraient toutefois pas à faire de la Croix-Rouge américaine une société digne de servir de modèle aux autres s'il ne se dégageait encore et surtout d'elle le rayonnement généreux de l'esprit qui l'anime.

Cet esprit, il existe partout, mais il est le plus visible et le plus vivace à l'échelon des

Ce petit malade écoute avec attention l'histoire que lui lit une «Gray Lady», ainsi que l'on appelle certaines volontaires de la Croix-Rouge américaine.

La richesse économique des Etats-Unis joue évidemment un rôle accélérateur important dans l'activité de la Croix-Rouge américaine. En définitive cependant, c'est l'esprit qui l'anime qui détermine son attitude et lui donne son caractère, car c'est lui qui la fait non pas égoïste, mais généreuse, non pas passive, mais dynamique, non pas distante, mais sociale.

VI. — Comparons

La Croix-Rouge américaine et la Croix-Rouge suisse ont de nombreux points communs. Nées d'abord toutes deux en la même année, c'est-à-dire en 1866, elles ont une structure fédéraliste identique, une articulation organique semblable et des activités qui peuvent être aisément rapprochées et comparées. Ces deux sociétés sont établies par ailleurs dans deux pays très prospères au point de vue économique et qui n'ont pas souffert directement des destructions de la guerre.

sections. L'Européen, si communément réservé et sceptique, est surpris en effet par leur vitalité. Celle-ci est due au désir de tous leurs membres de se rendre utiles, d'apporter une contribution, si modeste soit-elle, à l'établissement de la paix et de trouver dans les services offerts volontairement à la Croix-Rouge une occasion de s'améliorer soi-même.

Américains et Américaines viennent à la Croix-Rouge avec leur élan, leur spontanéité et leur traditionnel optimisme. Ils servent avec le sourire, mais toujours aussi avec le désir évident d'aider efficacement. Quant au corps de volontaires féminins, qui comptait en 1949 220 000 membres, il constitue la troupe d'élite de la Croix-Rouge américaine, en même temps que sa réserve la plus riche en potentiel physique et moral.

La vitalité des sections a pour conséquence directe de les rendre très efficientes, ce qui suscite la confiance des Américains à leur égard et provoque leur générosité. Comme cette générosité apporte elle-même aux sections les fonds dont elles ont besoin pour leurs œuvres, les meilleures conditions sont ainsi créées pour qu'elles soient encouragées à développer leur esprit d'entraide et à rester pleines de vitalité.

Ce qui les différencie, en revanche, c'est, sur le plan physique, la disproportion existant entre la puissante Croix-Rouge américaine et la petite Croix-Rouge suisse organisée dans un pays 200 fois plus petit et 35 fois moins peuplé que les Etats-Unis.

Il y a toutefois d'autres différences, observables sur d'autres plans, qui doivent retenir notre attention. Elles concernent avant tout la vitalité des sections, la qualité des méthodes de travail et l'esprit qui anime les deux sociétés.

La charpente américaine est, sans contredit possible, nettement plus forte que la nôtre. Ceci provient du fait que ses sections sont plus saines et plus vivaces que les nôtres, parce que plus jeunes et plus réalisatrices.

Les méthodes de travail de la Croix-Rouge américaine sont supérieures aux nôtres dans les domaines suivants: interventions en cas de catastrophes, cours de soins aux malades, Croix-Rouge de jeunesse, collectes de fonds et information. Le soin méticuleux que nous mettons en Suisse à organiser et gérer notre Service de transfusion sanguine nous met en revanche pour le moins à égalité des Américains. Ceci prouve que nous pourrions atteindre partout un rendement identique si nous faisions partout le même

effort de préparation, au point de vue financier et organisation, que pour la transfusion.

Quant à l'esprit, il est chaud et frémissant aux Etats-Unis, alors qu'il paraît singulièrement réservé chez nous. C'est là une constatation bien pénible à faire pour un Suisse qui ne peut s'empêcher de songer que la Croix-Rouge est née dans son pays, mais qu'elle vit et agit avec beaucoup plus de ferveur entre le Massachussets et la Californie qu'entre le Rhin et notre Rhône.

VII. — Avons-nous quelque chose à apprendre des Américains?

Oui! Et même beaucoup!

Nous devons tout d'abord renforcer notre charpente en rajeunissant les cadres de nos sections et en installant des personnes d'action à tous les postes-clé de notre institution.

Nous devons ensuite chercher à rendre davantage de services à nos compatriotes, afin d'établir un contact plus direct entre notre pays et sa Croix-Rouge. Nous y parviendrons en définissant un nouveau programme d'action sociale spécifiquement Croix-Rouge et en créant le corps de volontaires féminins et la Croix-Rouge de la jeunesse qui nous permettront ensuite de le réaliser. Nous deviendrons ainsi plus efficaces et plus sociaux, à l'image de la Croix-Rouge américaine et de ses propres réalisations.

Nous devons prendre conscience, enfin, de l'engourdissement progressif qui nous a gagnés au travers des décades de paix et de prospérité que nous avons vécues et de la décadence morale qui nous atteindrait si nous ne savions plus nous engager avec spontanéité et gratuité dans une action sociale telle que la nôtre. Il convient par conséquent que nous ravivions notre esprit Croix-Rouge aux sources les plus pures, celles du cœur et de la charité chrétienne, afin que nous puissions tous retrouver ces enthousiasmes sans lesquels rien de grand ni de généreux ne se crée.

La Croix-Rouge suisse a un passé dont elle a le droit d'être fière, mais elle va au-devant de lendemains qui exigeront d'elle un effort général de renouvellement et de création. Elle fera preuve d'une saine vitalité si elle sait faire le point et accepter de recevoir certains exemples. Or, la Croix-Rouge américaine est incontestablement digne de nous proposer certains de ces exemples.

Gilbert Luy.

Au Quartier-Général national, à Washington, des infirmières affectées à des centres de transfusion sanguine reçoivent un cours d'orientation avant de commencer leur service.